



Recommandations de bonnes pratiques à l'attention des journalistes pour une médiatisation dite responsable

Un pass dans l'impasse

Centre de référence de prévention du suicide
182, chaussée de Waterloo – 5002 Saint-Servais
Tél. : 081/777.878 – www.info-suicide.be



AViQ

Agence pour une Vie de Qualité

Familles Santé Handicap



Table des matières

Préambule	3
Méthodologie.....	4
1. Recommandations à l'attention des journalistes pour une couverture médiatique responsable Erreur ! Signet non défini.	
2. Bibliographie	8

Préambule

Depuis 2013, le Gouvernement wallon a mandaté l'asbl *Un pass dans l'impasse* en qualité de Centre de référence en santé mentale spécifique "suicide" afin de répondre à son ambition de fournir un appui aux acteurs du secteur psycho-médico-social face à cette thématique. Ce service dénommé *Centre de référence de prévention du suicide (CRePS)* vise à promouvoir les formations et sensibilisations sur le territoire wallon, l'appui aux professionnels, la concertation transrégionale et transsectorielle et la diffusion d'informations en relation avec la thématique. Le centre a également une mission générale d'aide à la prévention du suicide destinée à la population.

Ainsi, il met à disposition des travaux, études et recherches pour aider les professionnels dans leurs pratiques au quotidien face à cette thématique qui met souvent mal à l'aise, tant par le fait qu'il s'agit d'un phénomène complexe et multifactoriel que par le sentiment d'impuissance qu'il peut susciter.

Après avoir pris connaissance du réseau et rencontré les services concernés dans les différents bassins de soin en Wallonie, le CRePS souhaite émettre des recommandations de bonnes pratiques en matière de prévention du suicide.

Ces premières recommandations proposent des repères spécifiques à différents publics cibles tels que les professionnels du secteur psycho-médico-social, les journalistes ainsi que les membres de la société civile.

Ce présent document cible les recommandations destinées aux journalistes.

Elles ont pour finalité de donner des pistes d'actions et de réflexions sur **COMMENT ABORDER** ce phénomène dans les médias et **COMMENT FAIRE** de la médiatisation dite responsable.

Méthodologie

Afin d'établir des recommandations de bonnes pratiques en prévention du suicide, l'équipe du Centre de référence de prévention du suicide (CRePS) a réalisé à partir de mi-mars 2018, une revue de la littérature en la matière.

Après avoir identifié les principales sources actualisées et souvent validées scientifiquement, le CRePS a sélectionné les recommandations en fonction des besoins de différents publics cibles, à savoir : la population générale, les professionnels du secteur psycho-médico-social, les journalistes ainsi que les autorités publiques.

Les recommandations reprises dans ce document sont loin d'être exhaustives et ont différents niveaux de validation : un grade B (présomption scientifique fournie par les études), un grade C (moindre niveau de preuve), ou correspondent à un accord entre experts.

L'objectif final de ces recommandations est de contribuer à la réduction du nombre de suicides en Wallonie.

Ces propositions de recommandations se trouvent dans la ligne du travail de l'Organisation mondiale de la Santé ainsi que du Ministère belge de la santé. De plus, ce document a été soumis aux membres du comité scientifique pour sa validation, de façon à construire un instrument approprié à destination des différents publics cibles dénommés ci-dessus. Les membres du comité scientifique s'accordent pour dire qu'il s'agit d'une excellente base de travail en fonction du temps imparti pour le réaliser.

Recommandations à l'attention des journalistes pour une couverture médiatique responsable

« Le phénomène de suicide par imitation est étudié depuis plus de 50 ans. Les principales revues de la littérature scientifique convergent vers les mêmes conclusions : le traitement du suicide par les médias est susceptible de conduire à des comportements suicidaires par imitation » (La fédération régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale Nord – Pas-de-Calais, 2008)

Attitudes à privilégier

- Communiquez sur le suicide en précisant qu'il s'agit d'un problème de santé publique (American Association of Suicidology, 2015 ; Association des journalistes professionnels, 2012 ; Le programme *Papageno* l'Organisation mondiale de la Santé, 2017 ; Organisation mondiale de la Santé, 2008).
- Cherchez et renseignez des experts qui communiquent sur les recommandations de bonnes pratiques en prévention du suicide (American Association of Suicidology, 2015 ; Association des journalistes professionnels, 2012).
- Décrivez la situation tout en expliquant l'importance de faire attention aux signes d'alerte parmi les proches (Organisation mondiale de la Santé, 2008).
- Évitez le langage sensationnel qui normalise le suicide ou qui le présente comme une solution (American Association of Suicidology, 2015 ; Association des journalistes professionnels, 2012 ; Organisation mondiale de la Santé, 2008).
- Évitez la répétition excessive d'articles sur le suicide (Association des journalistes professionnels, 2012 ; Le programme *Papageno* l'Organisation mondiale de la santé, 2017 ; Organisation mondiale de la Santé, 2008).
- Évitez les descriptions détaillées de la méthode mise en œuvre lors d'un suicide ou d'une tentative de suicide (Organisation mondiale de la Santé, 2008).
- Faites preuve de prudence dans l'utilisation de photographies ou de séquences vidéo (Association des journalistes professionnels, 2012 ; Organisation mondiale de la Santé, 2008).
- Faites preuve de respect, envers les personnes endeuillées après un suicide (American Association of Suicidology, 2015 ; Association des journalistes professionnels, 2012 ; Organisation mondiale de la Santé, 2008).
- Communiquez les coordonnées des services susceptibles d'aider les personnes en détresse psychologique (American Association of Suicidology, 2015 ; Organisation mondiale de la Santé, 2008).

- Faites preuve d'une attention particulière, quand le suicide concerne une célébrité (Organisation mondiale de la Santé, 2008).
- Gardez à l'esprit que les professionnels des médias eux-mêmes peuvent être touchés par des histoires de suicide (Organisation mondiale de la Santé, 2008).
- Évitez la pression du temps (Association des journalistes professionnels, 2012).

Recommandations

Attitudes à éviter	Attitudes à privilégier
Créer un titre sensationnaliste sur la mort d'un artiste ou personnalité du « <i>show business</i> »	Informar l'audience sans sensationnalisme ou sans trop de détails
Ajouter des photos et vidéos sur la façon et les moyens utilisés par la personne qui a commis le suicide	Utiliser des photos de famille ou de leur jeunesse et inclure le numéro d'une des lignes d'écoute (Télé-Accueil (107) ou Centre de prévention du suicide de Bruxelles (0800/32.123) et d'un centre de consultation spécialisé (Un pass dans l'impasse – Centre de prévention du suicide et d'accompagnement (081/777.150)
Décrire des suicides récents en disant que la société se trouve dans un état épidémique	Informar la population de façon attentionnée avec un support scientifique qui peut montrer l'augmentation ou la diminution du nombre de suicides
Décrire un acte suicidaire sans ajouter une explication	Décrire la situation tout en expliquant l'importance de faire attention aux signes d'alerte parmi ses proches
Décrire les notes laissées par les personnes qui ont commis un suicide	Expliquer qu'il y a eu une note laissée par la personne suicidaire mais sans décrire son contenu
Communiquer des suicides de la même façon que communiquer des actes criminels	Communiquer sur le suicide en précisant qu'il s'agit d'un problème de santé publique
Paraphraser les extraits des interviews des policiers ainsi que des intervenants de première ligne, en indiquant comment la personne est passée à l'acte suicidaire	Chercher et renseigner des experts qui communiquent sur les recommandations de bonnes pratiques en prévention du suicide
Faire des commentaires médiatiques en précisant si le suicide a été abouti ou non	Indiquer simplement " x s'est suicidé "

(American Association of Suicidology. 2015, p. 1)

1. Bibliographie

American Association of Suicidology (2015). *Recommendations for Reporting on Suicide*.

Retrieved from

http://www.suicidology.org/portals/14/docs/resources/recommendationsforreportingonsuicide_swm.pdf

Association des journalistes professionnels (AJP) (2012). *Points de repère pour le traitement du suicide dans les médias*. Retrieved from

https://www.preventionsuicide.be/resource/static/suicide_pointsderepere-presse.pdf?select=file

La fédération régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale Nord – Pas-de-Calais. (2008). *Comment parler du suicide ? Indications pour les professionnels des médias*.

Retrieved from

http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/156844/9789241597074_fre.pdf;jsessionid=EFD04CE9B1C1C2D7FB00246B543DB46B?sequence=1

Le programme *Papageno* (2017) se base sur les recommandations éditées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en 2008 à l'intention des professionnels des médias.

Organisation mondiale de la Santé (OMS). (2008). *La prévention du suicide - Une ressource pour les professionnels des médias*. Retrieved from https://stopsuicide.ch/wp-content/uploads/2017/07/2008_OMS.pdf